



## Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 11 mai 2021

- Réouverture des cafés & restaurants -

### La Région Occitanie et Pôle emploi lancent une opération de formations flash pour faciliter la reprise et maintenir l'emploi

La réouverture des terrasses et restaurants se profile et les professionnels du secteur sont de plus en plus nombreux à embaucher pour assurer la reprise. La semaine dernière, une hausse de 35% des offres d'emploi a été enregistrée par Pôle emploi en Occitanie sur les métiers de l'hôtellerie, des cafés et de la restauration. Si l'ensemble des métiers sont concernés, 4 sont particulièrement recherchés : cuisine (commis de cuisine / cuisinier), service en salle et au bar, service d'étage et réceptionnistes.

Afin d'accompagner les professionnels de l'hôtellerie - restauration dans la réouverture prochaine de leurs établissements, la Région Occitanie et Pôle emploi viennent de lancer l'opération « Zoom métiers / Hôtellerie, Café, Restaurant en Occitanie ». Dès maintenant, les demandeurs d'emplois possédant une première expérience dans ces secteurs peuvent bénéficier de formations en vue d'une insertion professionnelle prochaine. Ces formations courtes, de 1 à 2 semaines maximum, sont accessibles via une procédure d'inscription accélérée et simplifiée.

Ces formations ont pour objectif de permettre aux demandeurs d'emplois d'être rapidement opérationnels pour postuler et être embauchés à l'issue. Parmi les contenus des formations proposées :

- Cuisine (cuisinier/commis de cuisine) : production culinaire, rappels des règles d'hygiène ...
- Service : gestion de la relation client, connaissance commercialisation des produits ...
- Service d'étage : gestion du séjour, entretien des chambres, service petit déjeuner...
- Réceptionnistes : techniques de réception, communication appliquée à la réception ...

*« Je sais combien ce mois de mai est important et attendu pour nos professionnels de l'hôtellerie - restauration, qui après une longue période d'incertitude vont pouvoir reprendre leurs activités. La Région est là pour leur offrir les accompagnements nécessaires afin d'assurer la relance de leur secteur durement affecté par la crise sanitaire. C'est dans ce contexte que nous nous engageons au côté de Pôle emploi pour permettre aux établissements de réembaucher tout en facilitant la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emplois. Nous devons tout faire pour que cette reprise se fasse dans les meilleures conditions pour notre économie, nos emplois et les consommateurs qui, je suis sûre, apprécieront un service de qualité exercé par des professionnels formés spécifiquement », a déclaré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.*

*« Les équipes Pôle emploi en Occitanie sont pleinement mobilisées aux côtés de celles du Conseil régional, pour répondre aux difficultés de recrutement de la filière et aux besoins des employeurs. Elles sont aussi engagées pour non seulement identifier les demandeurs d'emploi directement employables, mais également les personnes qui auraient besoin d'une remise à niveau via des formations courtes, permettant d'être en situation de reprendre un emploi dès le mois de juin », a précisé Thierry Lemerle Directeur régional Pôle emploi Occitanie.*

#### **En bref - L'opération Zoom métiers / Hôtellerie, Café, Restaurant en Occitanie**

##### ***C'est quoi ?***

- Des formations courtes de réentraînement d'une durée d'une à deux semaines

##### ***Quels objectifs ?***

- Répondre aux besoins des professionnels des métiers de l'hôtellerie - restauration
- Accompagner les demandeurs d'emplois dans leur insertion professionnelle

##### ***Pour qui ?***

- Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi et ayant déjà une expérience dans les métiers de l'hôtellerie-restauration

##### ***Comment ?***

- Les personnes intéressées par ces formations sont invitées à contacter directement leur conseiller Pôle Emploi.

**Plus d'infos sur :** <http://plmpl.fr/c/EedwU>

■ **Contacts presse :**

Laure DUPAU : [laure.dupau@laregion.fr](mailto:laure.dupau@laregion.fr) - Tél. : 05 61 33 56 06 - 06 40 93 44 11

Service Presse : [service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr) - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)

Toulouse : 05 61 33 53 49 / 05 61 33 52 75 - Montpellier : 04 67 22 81 31

Laurence INGARGIOLA - Responsable communication :

[laurence.ingargiola@pole-emploi.fr](mailto:laurence.ingargiola@pole-emploi.fr) : Tél : 06 64 50 35 41

Valérie NARQUIN - Attachée de presse :

[valerie.narquin@pole-emploi.fr](mailto:valerie.narquin@pole-emploi.fr) : 06 25 95 95 58